



EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000309

Séance du mercredi 26 septembre 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de l'ENSMM, 26 chemin de l'Epitaphe à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET
Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : - ARGUEL : André AVIS - AUDEUX : Françoise GALLIOU (jusqu'au rapport 12) - AUXON – DESSOUS : Jacques CANAL - AUXON-DESSUS : Michel BITTARD (jusqu'au rapport 12) - A VANNE-AVENEY : Jean-Pierre TAILLARD - BESANÇON : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD (à partir du rapport 2 et jusqu'au rapport 12), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 2), Patrick BOURQUE, Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au rapport 12), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'au rapport 14), Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI (jusqu'au rapport 12), Paulette GUINCHARD (à partir du rapport 17), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (jusqu'au rapport 12), Michel JOSSE, Loïc LABORIE (à partir du rapport 13 et jusqu'au rapport 12), Lucille LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI (à partir du rapport 2 et jusqu'au rapport 12), Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 2), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 13), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER (à partir du rapport 13), Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 14) - BUSY : Philippe SIMONIN - CHALEZEULE : Raymond REYLE - CHATILLON LE DUC : Jean-Marie DELACHAUX (à partir du rapport 13) - CHAUCENNE : Bernard VOUGNON (jusqu'au rapport 14) - CHAUDEFONTAINE : Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - DELUZ : Yves TARDIEU - FRANCOIS : Jean-Louis BAULIEU (suppléant de Claude PREIONI), Denis SANDOZ (suppléant de Françoise GILLET) - GENNES : Gabriel JANNIN - GRANDFONTAINE : François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - LA VEZE : Philippe CHANAU (jusqu'au rapport 12) - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT - MARCHAUX : Bernard BECOULET - MAZEROLLES LE SALIN : Daniel PARIS - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 12) - MONTFERRAND LE CHATEAU : Marcel COTTINY - MORRE : Gérard VALLET (jusqu'au rapport 12), Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 13 et jusqu'au rapport 12) - NANCRAY : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - PIREY : Robert STEPOURJINE - POUILLEY-LES-VIGNES : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE (à partir du rapport 2) - PUGEY : Marie-Noëlle LATHUILIERE - RANCENAY : Michel LETHIER - ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY - ROUTELE : Claude SIMONIN - SAONE : Bernard GUYON (jusqu'au rapport 12) - SERRE-LES-SAPINS : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU - TALLENAY : Jean-Yves PRALON - VAUX LES PRES : Bernard GAVIGNET

Etaient absents : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - AUXON-DESSOUS : Jacques THIEBAUT - AUXON-DESSUS : Serge RUTKOWSKI - AVANNE-AVENEY : Christian GAGNEPAIN - BESANÇON : Teddy BENNETEAU de LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Jocelyne GIROL, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Franck MONNEUR, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Danièle TETU - BEURE : Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Bertrand ASTRIC, Michel POULET - BRAILLANS : Alain BLESSEMAILLE - CHALEZE : Josseline SEITZ - CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY - CHAMPOUX : Norbert DUPREY - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH - CHATILLON LE DUC : Gilbert CANILLO - CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET - CHEMAUDIN : Jean-Yves RENO - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL, Yves GUYEN - FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LARNOD : Martine BERGIER - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MISEREY-SALINES : Denis JOLY, Marcel FELT - MONTFAUCON : Jean-Marie VERNET - MONTFERRAND LE CHATEAU : Pascal DUCHEZEAU - NOIRONTE : Bernard MADOUX - NOVILLARS : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - OSSELLE : Jacques MENIGOZ - PELOUSEY : Annick CHARPY, Jacques TERVEL - PIREY : Claude BARTHOD-MALAT - SAONE : Christelle PETITJEAN - ROCHE LEZ BEAUPRE : Michel SCHNAEBELE - THISE : Jacques SIFFERLIN, Claude BULLY - THORAISE : Jean-Paul MICHAUD - TORPES : Denis JACQUIN - VAIRE ARCIER : Patrick RACINE - VAIRE LE PETIT : Jean-François THIEBAUD - VORGES LES PINS : Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Marie-Odile CRABBE-DIAWARA

Procurations de vote :

Mandants : T. Benneteau de la Prairie, C. Comte-Deleuze (à partir du rapport 14), V. Fuster, S. Jeannin (à partir du rapport 14), F. Monneur, D. Tetu, J. Seitz, J-P Dillschneider, J. Jourdain, P. Duchezeau

Mandataires : M. Loyat, M. Josse (à partir du rapport 14), J. Mariot, F. Fellmann (à partir du rapport 14), D. Baud, D. Poissenot, G. Baulieu, A. Avis, J-L Baulieu, M. Cottiny

Objet : Rapport d'activité 2006 du délégataire de service public pépinière d'entreprises de Palente

Rapport d'activité 2006 du délégataire de service public pépinière d'entreprises de Palente

Rapporteur : M. Denis BAUD, Vice-Président

Résumé :

Le présent rapport présente le rapport d'activité 2006 de Rive Boutique de Gestion pour l'exploitation de la Pépinière de Palente.

La Communauté d'agglomération du Grand Besançon, compétente en matière de développement économique sur son territoire, est liée à l'association Rive Boutique de Gestion (RBG) par une convention de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation de la pépinière d'entreprises de Palente jusqu'au 31 décembre 2010. Cette convention, renouvelée en 2005, liait initialement la Ville de Besançon à RBG.

Le transfert de cette action de développement économique est intervenu le 1^{er} janvier 2003, après délibération sur le caractère communautaire d'un tel dispositif d'aide à la création de nouvelles activités.

I. Analyse de l'activité du service délégué

Pour l'année 2006, le rapport du délégataire fait ressortir une année très favorable pour la pépinière d'entreprises puisque le taux de remplissage 2006 est de 96 %.

L'année 2007 sera l'occasion d'engager les travaux structurants concernant l'isolation, le chauffage et la réhabilitation d'une partie du bâtiment 4 qui permettront d'accueillir la nouvelle génération d'entreprises dans de meilleures conditions.

A/ Les entreprises

- 33 entreprises ont été hébergées au cours de l'année 2006 représentant à ce jour 101 emplois,
- 11 entreprises sont entrées en pépinière courant 2006. Elles représentent en phase de démarrage 13 emplois,
- 3 entreprises ont quitté la pépinière en fin d'année 2006. 2 entreprises –ID technologies (services en recherche industrielle) et Axes Vision (études et réalisation d'équipements de vision industrielle) ont cessé leur activité. La première suite à une liquidation judiciaire, la seconde après que son dirigeant intègre une grande entreprise bisontine. La troisième s'est installée dans le Doubs (Feline automobiles),
- le taux d'occupation moyen a été de 96 %,
- 30 entreprises étaient présentes au 31 décembre 2006, représentant 101 emplois.

B/ Les secteurs d'activité

La répartition par secteur d'activité des entreprises hébergées en pépinière en 2006 était la suivante :

- Services : 74 %,
- Artisanat et production : 19 %,
- Commerce : 7 %.

C/ Animation de la pépinière

Outre les prestations habituelles proposées aux entreprises en pépinière (accueil, suivi, services administratifs, documentation), auxquelles s'ajoute le démarrage d'un travail de fond finalisé en 2005 dans le but d'améliorer le suivi des jeunes entreprises, les entreprises hébergées ont pu participer à des animations, conférences et manifestations organisées par RBG (petits déjeuners de travail, plusieurs soirées thématiques : « avocat et protection de l'entreprise », « prospection commerciale »).

Toutes ces manifestations sont très prisées des entrepreneurs et contribuent à une cohésion et à des échanges fructueux entre entrepreneurs hébergés et d'autres membres extérieurs du réseau OXYGENE (anciens stagiaires, entrepreneurs installés sur la région, anciennes entreprises de la pépinière). En outre, RBG bénéficie pour les contacts pépinière d'un très bon maillage avec l'ensemble des opérateurs et d'une prescription renforcée par la gestion de TEMIS INNOVATION.

Enfin, en 2006 comme en 2005, les candidats à la pépinière sont invités à venir présenter leur projet devant un comité d'agrément, les entrepreneurs percevant mieux à cette occasion le rôle central que joue la CAGB dans la gestion et l'équilibre économique de la pépinière.

II. Analyse des comptes de l'activité déléguée

Le compte de résultat « pépinière d'entreprise » fourni par RBG fait apparaître un résultat excédentaire de 22 300 € pour 2006, qui s'explique par un excellent taux de remplissage, et ce après un résultat excédentaire de 17 567 € en 2005.

On constate :

a) une hausse des produits de 2,09 % qui passent de 367 047 € à 374 728 € (+ 7 681 €) et sont composés :

- pour 54 % des recettes provenant des entreprises (loyers, charges refacturées, services pépinière...), soit 201 531 € en 2006, ce poste diminuant légèrement de 2,48 % par rapport à 2005,
- pour 38 % des financements des collectivités territoriales soit 142.865 € en 2006 contre 130 372 € en 2005 :
 - o CAGB / plans d'affaires : 84 628 € tel que prévu dans le contrat de DSP,
 - o Région : 30 585 €,
 - o Développement 25 : 8 194 €,
 - o Espace d'apprentissage et de coopération FSE : 19 458 €.

On note pour 2006 un nombre moins élevé de dossiers financés par le Conseil Régional ce qui entraîne une diminution d'environ 10 000 € compensée par la participation de Développement 25 (qui n'était pas intervenue sur l'année 2005) et par la participation plus élevée de la CAGB du fait de l'actualisation des budgets dans le cadre de la nouvelle délégation.

- pour 8 % soit 29 964 € du transfert de charges, reprise d'amortissement et de provisions, produits exceptionnels.

b) une très légère hausse des charges de 0,84 %, soit 352 427 € en 2006 contre 349 480 € en 2005. On note une augmentation des services extérieurs notamment les charges locatives (+ 8 000 €) et de l'entretien réparation (+ 5 000 €), qui s'explique par un taux d'occupation proche des 100 %. La masse salariale a diminué de 6,65 % (un peu moins de temps de direction et moins de temps de gestion administrative et financière).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport d'activités 2006 de Rive Boutique de Gestion pour l'exploitation de la Pépinière de Palente.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ
Reçu le



10 OCT. 2007